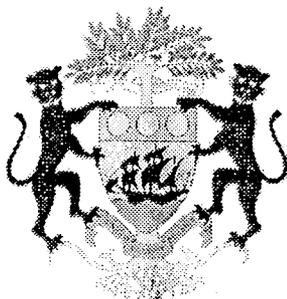


REPUBLIQUE GABONAISE
Union - Travail - Justice



LOI DE FINANCES
RECTIFICATIVE POUR 2000

RAPPORT ECONOMIQUE ET
FINANCIER

COMPTES PREVISIONNELS DE LA NATION POUR 1999
ET PRINCIPALES HYPOTHESES ECONOMIQUES POUR 2000

Présenté

Au nom de M. Jean François NTOUTOUME EMANE

Premier Ministre, Chef du Gouvernement

Par M. Emile DOUMBA

Ministre de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation

TABLE DES MATIERES

I. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES	3
A- L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL.....	5
1- Les pays industrialisés.....	5
2- Les pays en transition.....	5
3- Les pays en développement.....	6
B- L'ECONOMIE GABONAISE.....	6
1- Les hypothèses.....	7
2- L'équilibre des biens et services.....	8
3- Les comptes des agents.....	8
a- Les entreprises.....	8
b- Les ménages.....	9
c- Les administrations.....	9
d- Le Secteur extérieur.....	9
C- L'EXECUTION DU BUDGET AU 31 MAI 2000.....	10
1- Le solde budgétaire.....	10
2- Recettes budgétaires :.....	11
3- Les dépenses budgétaires.....	12
II. LA POLITIQUE ECONOMIQUE DU GOUVERNEMENT	17
A- DE LA MASSE SALARIALE.....	21
B- DES DEPENSES DE BIENS ET SERVICES.....	22
C- DES TRANSFERTS ET SUBVENTIONS.....	22
D- DE L'AMELIORATION DES RECETTES.....	22
III. LE BUDGET RECTIFIE 2000	25
A- RESSOURCES.....	27
1- Les ressources propres (1 016,5 milliards F CFA).....	27
a- Pétrole.....	27
b- Hors pétrole.....	28
2- Les ressources d'emprunt.....	28
B- CHARGES.....	29
1- Fonctionnement.....	29
2- Investissements.....	30
3- Prêts et avances.....	31
4- Dette publique.....	31
TEXTE DE LOI	35
TITRE I : EVALUATION DES VOIES ET MOYENS	37
ANNEXES	39
ANNEXE 1 : BUDGET GENERAL DE L'ETAT.....	41
ANNEXE 2 : RESSOURCES DE L'ETAT.....	42
ANNEXE 3 : CHARGES DE L'ETAT.....	43
ANNEXE 4 : TABLEAU DEVELOPPE DES RECETTES.....	44
ANNEXE 5 : RECETTES HORS PETROLE.....	46
ANNEXE 6 : TRANSFERTS ET SUBVENTIONS.....	47
ANNEXE 7 : COTISATIONS INTERNATIONALES.....	50
ANNEXE 8 : RECAPITULATION FONCTIONNELLE DES DEPENSES DE 2000.....	53
8-1. RECAPITULATION FONCTIONNELLE DE LA SOLDE PERMANENTE.....	54
8-2. RECAPITULATION FONCTIONNELLE DE LA MONP.....	56
8-3. RECAPITULATION FONCTIONNELLE DES BIENS ET SERVICES.....	58
(En francs cfa courants).....	58
8-4. RECAPITULATION FONCTIONNELLE DES TRANSFERTS ET SUBVENTIONS.....	60
(En francs cfa courants).....	60
ANNEXE 9 : ENTREPRISES DU PROGRAMME DE PRIVATISATION.....	62
DESENGAGEMENT POUR L'AN 2000.....	62

I. LES PERSPECTIVES ECONOMIQUES

A- L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

La vigueur de l'expansion de l'économie mondiale observée sur la première moitié de l'année 2000 s'inscrit dans le prolongement de la phase de croissance soutenue de 1999. L'orientation favorable de l'environnement international devrait porter cette année la croissance du Pib dans le monde à 4,2%. Cette évolution est rendue possible grâce d'une part à la vitalité de l'économie américaine, nourrie par une croissance exceptionnelle de la demande intérieure et d'autre part au retour en force des pays émergents d'Asie.

L'inflation mondiale devrait se maintenir à un niveau inférieur à 2%, à la faveur du durcissement de la politique monétaire dans la plupart des régions, malgré une légère tendance à la hausse des prix dans plusieurs pays.

1- Les pays industrialisés

Dans la zone OCDE, les perspectives de croissance se sont améliorées, en raison de :

- la vigueur continue de l'économie des Etats-Unis ;
- la forte reprise de la croissance au Japon ;
- l'amélioration des perspectives de croissance pour l'Union Européenne, le taux de croissance du Pib réel de la zone pourrait se situer à 5,4%.

La zone OCDE devrait enregistrer une diminution de 6% du taux de chômage entre 1999 et 2001, principalement dans l'Union Européenne.

Le groupe des 7 pays les plus industrialisés connaîtra une croissance de 3,5% en l'an 2000. Cette accélération de la croissance sur la zone s'accompagne d'un retour de la confiance de la part des investisseurs, à la suite de la crise financière qui a débuté au printemps 1997.

2- Les pays en transition

L'environnement économique favorable en Europe de l'Est en 1999, devrait se poursuivre cette année, mais quelques difficultés dues aux réformes structurelles et budgétaires engagées dans certains pays subsistent. Ainsi, dans ces pays, la croissance en est

prévue à 2,7% en l'an 2000. Pour la Russie, la nécessité des réformes structurelles érodera la performance de 1999 avec un recul de croissance de 1,5%.

3- Les pays en développement

Les pays en développement dans leur ensemble devraient connaître une croissance de 5,4% en l'an 2000.

Les pays émergents d'Asie, repartent sur des rythmes de croissance rapide du Pib de l'ordre de +6%. Quant à la Corée pour la Corée du Sud, Hong Kong, la Malaisie, Singapour et Taiwan leur taux de croissance devrait atteindre +7%. La forte augmentation de l'activité dans ces pays est le résultat des mesures de dévaluation et d'assouplissement des politiques économiques.

La Chine connaît également une évolution favorable de l'activité économique avec un taux de croissance de 7%.

L'Amérique Latine, tirée essentiellement par le Brésil, est également sur la voie d'une forte reprise avec une croissance de 4%.

L'Afrique devrait enregistrer une croissance de 4,4%. Ce taux sera plus faible pour l'Afrique au sud du Sahara (3,2%). L'activité économique en Afrique se trouve localisée essentiellement dans les pays producteurs de pétrole qui bénéficient de l'augmentation de 2,4% de la demande mondiale de pétrole.

B- L'ECONOMIE GABONAISE

Le dynamisme observé dans l'environnement économique international a positivement contribué au redressement des cours des produits d'exportation en particulier le pétrole et le bois.

C'est au regard de cette nouvelle donne que le Gouvernement a revu son cadrage macro - économique en vue d'élaborer un collectif budgétaire pour l'an 2000.

1- Les hypothèses

Ainsi, le prix moyen annuel du baril de pétrole gabonais devrait se situer à 23,5 dollars américain, en hausse de 56,7% par rapport aux 15,0 prévus dans loi de finances initiale, malgré la décision des pays de l'OPEP d'augmenter les quotas de production en avril 2000.

Le taux de change du dollar américain connaîtrait un renchérissement pour s'établir en moyenne annuelle à 662,6 F cfa contre 600 F cfa dans la loi de finances initiale.

La production du pétrole, par contre, se situerait à un niveau inférieur aux prévisions initiales : 13,520 millions de tonnes contre 14 millions de tonnes.

Les prix de l'Okoumé et de l'Ozigo en particulier connaîtraient une augmentation significative par rapport aux prévisions initiales.

Le manganèse verrait ses exportations reculer de 2,5% du fait d'une offre toujours abondante sur le marché international.

Tableau n°1 : Les hypothèses du cadrage.

	2000		Ecart
	LFI	PLFR	PLFR/LFI
Production pétrolière (en milliers de tonnes)	14 000	13 520	-3,4%
Prix du baril de pétrole gabonais (en dollar)	15,00	23,50	56,7%
Taux de change du dollar (en F cfa)	600,00	662,60	10,4%
Exportations de Manganèse (milliers de tonnes)	2 000,0	1 950	-2,5%
Prix de vente de manganèse (dollar/tonne)	69	60,4	-12,5%
Exportations des grumes(milliers de m ³)	2 426,0	2 399,0	-1,1%
Okoumé	1 545,0	1 607,0	4,0%
Ozigo	155,0	52,0	-66,5%
Bois Divers	726,0	740,0	1,9%
Prix export. Okoumé (F cfa/ m ³)	77 554	97 215	25,4%
Prix export. Ozigo (F cfa/ m ³)	55 778	66 491	19,2%
Prix export. Divers (F cfa/ m ³)	120 462	112 650	-6,5%

Source : DGE.

2- L'équilibre des biens et services

Le Produit Intérieur Brut en valeur enregistrerait une hausse de plus 12,9% passant de 2830,6 milliards de F cfa en 1999 à 3196,6 milliards de F cfa en l'an 2000. Ce net relèvement proviendrait du secteur pétrolier dans lequel la hausse des prix aurait compensé le déclin de la production.

Cependant, le Produit Intérieur Brut en volume serait en retrait de 2,3% s'expliquant par le recul de la production du secteur pétrolier (-13,3%). Dans le même temps, la valeur ajoutée du secteur hors pétrole croîtrait modérément (2%). Le secteur hors pétrole bénéficierait de la reprise de la demande de l'Etat dont le niveau des investissements pourrait se relever de 21% (contre -70% en 1999). Aussi, l'investissement du secteur hors pétrole devrait-il remonter de 12,2% après qu'il eût régressé de 17,3% en 1999.

Tableau n°2 : L'équilibre Emplois-Ressources (milliards de F cfa).

	1998	1999	2000	99/98	00/99
PIB total	2 645,0	2 830,6	3 196,6	7,0%	12,9%
<i>PIB hors pétrole</i>	1 931,2	1 788,8	1 824,0	-7,4%	2,0%
<i>PIB pétrole</i>	713,8	1 041,8	1 372,6	45,9%	31,8%
Consommation totale	1 695,3	1 555,2	1 599,8	-8,3%	3,0%
Investissement total	938,3	682,8	682,0	-27,2%	-0,1%
<i>dont secteur hors pétrole</i>	212,8	176,4	198,4	-17,1%	12,5%

Source : DGE

3- Les comptes des agents

a- Les entreprises

Le contexte rémunérateur du prix du pétrole et l'élan de reprise observé dans le secteur hors pétrole au premier trimestre 2000 devraient se consolider tout au long de l'année.

La production des sociétés et leurs consommations intermédiaires s'accroîtraient respectivement de 9,7% et de 2,6%. Par conséquent, la valeur ajoutée connaîtrait une hausse significative d'environ 14,6%. Le besoin de financement s'aggraverait de 58,7% compte tenu du relèvement du taux d'investissement, principalement dans le secteur hors pétrole (+12,5% contre -17,1% en 1999).

b- Les ménages

Dans un contexte d'inflation maîtrisée, se situant autour de 1% en moyenne, le pouvoir d'achat des ménages devrait s'améliorer par rapport à 1999 du fait de la reprise attendue de l'activité économique au second semestre. Ainsi, la consommation des ménages enregistrerait une légère progression en l'an 2000 par rapport à 1999.

c- Les administrations

Malgré l'augmentation des recettes et la poursuite de l'effort de maîtrise des dépenses publiques, la situation financière des administrations reste préoccupante en raison d'un important service de la dette publique. En effet, les impôts directs et indirects augmenteraient respectivement de 17% et de 10,7%. Au niveau des emplois en valeur, les consommations intermédiaires des Administrations et leurs consommations finales baisseraient modérément respectivement de 7,2% et de 1,5% tandis que les investissements resteraient plafonnés à 110 milliards de F cfa.

Au total, le besoin de financement des administrations publiques se situerait à près de 700 milliards de F cfa.

d- Le Secteur extérieur

La bonne tenue du secteur exportateur (pétrole et bois) aurait une incidence sensible sur le solde de la balance des biens et services non-facteurs. Celui-ci passerait, en effet, de 592,6 milliards de F cfa en 1999, soit 19,9% du PIB à 914,8 milliards de F cfa en l'an 2000, soit 28,6% du PIB.

Toutefois en raison du poids excessif du service de la dette extérieure, le solde global de la balance des paiements accuserait un déficit important.

C- L'EXECUTION DU BUDGET AU 31 MAI 2000.

L'exécution du budget au 31 mai 2000 s'inscrit dans le cadre de la volonté d'ajustement affichée par le Gouvernement.

1- Le solde budgétaire

Le solde d'exécution du budget de l'Etat à fin mai 2000, s'établit à 116,3 milliards de F cfa contre 29,9 milliards de F cfa l'année précédente à la même période.

Tableau n°3 : Exécution comparée du budget à fin mai (milliards de F cfa).

en milliards de francs	1999		2000	
	LFR	Exécution au 31/05	LFI	Exécution au 31/05
Recettes propres	549,9	240,5	651,9	450,9
Recettes pétrolières	370,9	99,0	320,3	294,9
Recettes non pétrolières	325,5	141,6	331,6	156,0
Recettes fiscales	299,5	138,3	316,8	151,3
dont Douanes	145,2	56,8	158,8	71,0
dont Taxes / biens & services	51,7	24,5	65,0	34,8
Recettes non fiscales	25,9	3,3	14,8	4,7
Dépenses totales	1 399,1	210,7	2069,9	334,6
Dépenses de fonctionnement	442,3	150,2	428,0	196,6
Traitement et salaires	214,1	93,8	203,0	96,9
Biens et services	124,0	23,4	132,5	55,4
Transferts et subventions	104,0	33,0	92,5	44,3
Investissements (ressources propres)	79,1	0,0	100,0	0,5
Prêts et avances	0,0		44,0	
Dettes publiques	877,7	60,5	1 497,9	137,5
Solde budgétaire (hors dette)	28,5	90,4	79,9	253,8
Solde budgétaire	-849,2	29,9	-1 418,0	116,3
Variation des instances au Trésor				-22,1

Source : Comité des statistiques

2- Recettes budgétaires :

A la fin du mois de mai 2000, les recettes du budget général s'élevèrent à 450,9 milliards F cfa, en hausse de 87,5% par rapport à la même période de 1999.

Les recettes pétrolières

Les recettes pétrolières se sont établies à 294,9 milliards de F cfa . Ces recettes se répartissent de la manière suivante :

- l'IS pétrole pour 194,5 milliards F cfa contre 99 milliards F cfa à fin mai 1999 ;
- la Redevance Minière Proportionnelle pour 91,78 milliards F cfa contre 47,49 milliards F cfa à la même période de l'année dernière ;
- les autres recettes de 8,61 milliards F cfa contre 7,77 milliards F cfa à la même période de 1999.

Les réalisations des recettes pétrolières au cours des cinq premiers mois de 2000 représentent 92,1% des prévisions de la LFI 2000. Cette performance est due aux prix rémunérateurs du brut sur le marché international et à la fermeté du taux de change du dollar. Ce contexte qui a prévalu au second semestre de 1999 s'est traduit par une régularisation de l'IS pétrole au mois de janvier 2000 de 111 milliards F cfa.

Les recettes hors pétrole

Elles se répartissent entre les recettes fiscales pour 151,3 milliards de F cfa (constituées des recettes douanières, des taxes sur les biens et services et des autres impôts directs) et des recettes non fiscales pour 4,7 milliards de F cfa.

Les recettes fiscales

Le montant des recettes fiscales à fin mai reflète l'amélioration de la conjoncture et l'effet du renforcement du recouvrement par les régies financières.

Les recettes douanières

Elles s'établissent à 71 milliards F cfa, soit une réalisation moyenne mensuelle de 14,2 milliards de F cfa contre 56,8 milliards de F cfa pour la même période en 1999.

Taxes sur les biens et services

Elles s'élèvent à 34,8 milliards F cfa en progression de 41,85% par rapport à la même période en 1999. Comparativement à la loi de finances initiale de l'an 2000, le taux de réalisation se situe à 53,5% .

Impôts sur le revenu

Ils ont été réalisés à hauteur de 40,8 milliards de F cfa contre 37,6 milliards de F cfa en 1999 au cours de la même période. Cette exécution représente 51,6% de la prévision initiale.

Les recettes non fiscales

Le montant recouvré se chiffre à 4,7 milliards F cfa contre 3,3 milliards de F cfa l'année précédente à la même période. Le taux de réalisation sur cinq mois est de 31,9% par rapport à l'objectif de la loi de finances 2000.

3- Les dépenses budgétaires

L'exécution au cours des cinq premiers mois de l'année s'établit à 334,6 milliards de F cfa.

Tableau n°4 : Les charges (milliards de F cfa).

NATURE DES CHARGES	Exécution 1999	LFI 2000	Exécution au 31 mai 2000	ECART
PARTIE I : SERVICE DE LA DETTE	210,3	1 497,9	137,5	-1 360,4
PARTIE II : FONCTIONNEMENT	441,9	428,0	196,6	-231,4
PARTIE III : INVESTISSEMENTS	61,6	100,0	0,5	-95,0
PARTIE IV : PRETS ET AVANCES	0	44,0	0	-44,0
Total Charges	713,8	2 069,9	334,6	-1 730,8

Source : Comité statistique, DGB, DGCP, Trésor.

- ✓ Les **traitements et salaires** représentent 96,9 milliards de F cfa dont 81,3 milliards en solde permanente et 15,6 milliards en main d'œuvre non permanente.

Le niveau élevé des dépenses de **main d'œuvre non permanente** (15,6 milliards de F cfa) intègre environ 10 milliards représentant des mises à disposition anticipées des crédits délégués auprès des paieries, des postes secondaires du Trésor et des administrations en autonomie de gestion.

Elles ne reflètent donc pas les utilisations réelles de la période.

Tableau n°5 : Les Traitements et salaires (milliards de F cfa).

	Exécution 1999	LFI 2000	Exécution au 31 mai 2000	ECART
Total	214,0	203,0	96,9	-106,1
<i>Personnel permanent</i>	<i>194,9</i>	<i>185 500</i>	<i>81,3</i>	<i>-104,2</i>
<i>Main d'œuvre non permanente</i>	<i>19,1</i>	<i>17 500</i>	<i>15,6</i>	<i>-1,9</i>

Source : DGB, Trésor.

- ✓ Sur base engagements, les dépenses de **biens et services** ont été exécutées à hauteur de 55,4 milliards de F cfa soit 41,8% de la prévision initiale.

Le montant de 55,4 milliards prend en compte non seulement le niveau des dépenses payées par avance mais également les dépenses de services publics relatifs aux consommations d'eau, d'électricité et de téléphone dont la facturation et la prise en charge budgétaire accusent souvent beaucoup de retards.

Tableau n°6 : Les dépenses de Biens et services (milliards de F cfa).

	Exécution 1999	LFI 2000	Exécution au 31 mai 2000
Biens & Services	124,2	132,5	55,4
dont			
Loyers hébergements	7,7	9,9	4,3
Services publics	25,3	12,5	6,0
Transports et déplacements	11,4	15,0	3,8

Source : DGB, Trésor.

- ✓ Les dépenses de **transferts et subventions** représentent 44,3 milliards de F cfa à fin mai, soit 47,9% de la prévision initiale. Elles portent sur les dépenses de sécurité, de bourses et stages, de subventions, etc...

Tableau n°7 : Les dépenses de Transferts et subventions (milliards de F cfa).

	Exécution 1999	LFI 2000	Exécution au 31 mai 2000
Transferts & subventions	103,7	92,5	44,3
Bourses et stages	26,7	21,1	14,0
Subventions	6,7	14,9	2,1
Cotisations internationales	1,4	2,6	0,3
Dépenses de sécurité	60,0	47,0	27,8
Dette viagère	7,5	5,0	
Autres	1,4	1,9	0,1

Source : DGB, Trésor.

- ✓ L'exécution des **dépenses en capital** s'élève à 5,3 milliards de F cfa.

Tableau n°8 : Les dépenses en capital

en milliards de F cfa

	Exécution 1999	LFI 2000	Exécution au 31 mai 2000
Total	61,6	100,0	5,3
RG	32,4	80,0	0,5
Finex	29,2	20,0	4,8

Source : Comité statistique, DGB, Trésor, DGCP.

Il est à noter que les tirages effectifs s'élèvent à 4,8 milliards de F cfa au 31 mars 2000 et concernent les projets répertoriés dans le tableau ci – après :

Tableau n°9 : Les projets bénéficiant d'un financement extérieur (milliards de F cfa).

Prêteur	Intitulé projet	Montant en millions de F cfa
BIRD	MULTILATERAL	1 190,2
	Stimuler le secteur productif	383,7
	Projet Forêt et Environnement	745,4
	Assistance technique transport à Libreville	61,1
Autriche - BAA	BILATERAL	3,602,6
	Construction Hôpital de Koulamoutou	1 591,2
	Construction Hôpital de Port Gentil	2 011,4
Total		4 792,8

Source : DGCP.

- ✓ Quant à la **dette publique**, les règlements effectués à fin mai s'élèvent à 137,5 milliards de F cfa. Ce montant prend en compte les 114,8 milliards de F cfa au titre de la dette gérée par la Direction Générale de la Comptabilité Publique et ventilées comme suit :

Tableau n°10 : les règlements de la dette

(En milliards de F cfa)	Principal	Intérêts	Total
Dette Extérieure	40,258	10,357	50,615
Multilatérale	5,588	2,481	8,069
Bilatérale	25,925	6,564	32,490
Bancaire	8,745	1,311	10,056
Dette Intérieure	60,722	3,465	64,187
Bancaire	22,506	2,854	25,360
Moratoires	37,253	0,332	37,587
Diverse	0,964	0,279	1,242
Total	100,980	13,822	114,802

Source : DGCP

La différence, c'est-à-dire 22,7 milliards de F cfa, représente la réduction nette des instances au Trésor.

II. LA POLITIQUE ECONOMIQUE DU GOUVERNEMENT

Aux grandes orientations de la politique économique du gouvernement contenues dans la loi de finances initiale, il convient d'ajouter les points suivants :

1. renforcer la transparence et la bonne gouvernance avec la réalisation des audits des opérations financières et de la dette intérieure d'une part et d'autre part le renforcement des capacités institutionnelles du Ministère de l'Economie et des Finances et la mise en place progressive du nouveau système d'informations ;
2. entreprendre une politique budgétaire qui se traduit par une augmentation de l'excédent du solde primaire en l'an 2000 de 2,2% du P.I.B par rapport au niveau indiqué avant ajustement, grâce à une augmentation des recettes budgétaires hors pétrole et une réduction des dépenses de fonctionnement. Cette amélioration du solde primaire de 67 milliards Fcfa a nécessité un ajustement budgétaire important représentant en valeur absolue un effort exceptionnel d'amélioration des recettes de 25 milliards Fcfa et des mesures de réduction des dépenses courantes de 42 milliards Fcfa.
3. accélérer la mise en œuvre des mesures structurelles au rang desquelles il convient de citer :
 - a- les privatisations :
 - ✓ séparation entre les deux secteurs des postes et de télécommunications et de l'achèvement de l'installation des opérateurs privés de téléphonie mobile ;
 - ✓ préparation du lancement de l'appel d'offres pour la privatisation d'HEVEGAB ;
 - ✓ mise sous administration provisoire d'AGROGABON et du lancement de l'appel d'offres pour sa privatisation en décembre prochain ;
 - ✓ privatisation effective des Ciments du Gabon ;
 - b- les autres mesures ci-après :
 - ✓ réforme administrative ;
 - ✓ pacte national pour l'emploi
 - ✓ codes minier et du travail ;
 - ✓ mise en place de l'Agence de Promotion des Investissements Privés.

Malgré ces avancées, en raison de la baisse tendancielle de la production du pétrole, ce programme ne permet pas d'avoir à moyen terme un taux de croissance suffisant pour réduire la pauvreté au Gabon.

Tableau n°11 : Evolution du taux de croissance du PIB réel (1998 – 2005)

Années	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Taux de croissance du PIB réel	nd	-9,6%	-2,3%	-1,8%	0,0%	1,3%	2,0%	3,0%

En vue d'obtenir le niveau de croissance recherché, il est indispensable de réaliser un certain volume d'investissements dans les secteurs prioritaires.

Ces investissements doivent être très largement financés par les ressources propres. Aussi, malgré la discipline budgétaire qui se met en place, cet autofinancement n'est pas encore atteint en raison du poids du service de la dette qui absorbe en moyenne 43% des recettes de l'Etat.

Tableau n°12 : Indicateurs de la dette publique (1998 –2005)

Années	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Encours de la dette extérieure	2074,8	2154,7	2148,4	2121,9	2205,4	2287,8	2342,5	2403
<i>En % du PIB</i>	78,4	76,1	62,8	69,5	77,0	80,0	81,4	80,3
Service de la dette extérieure	385,8	382,2	841,2	360	348,2	362,8	371,5	386,6
<i>En % des recettes publiques</i>	42,4	47	82,7	31,0	40,0	46,0	49,4	51,6

C'est pourquoi le service de la dette doit correspondre à la capacité réelle de l'Etat à rembourser. Il convient donc, tout en gérant de façon dynamique la dette pour se couvrir contre les risques liés aux taux de change des monnaies et aux taux d'intérêt, de se rapprocher du Club de Paris et de la Banque Africaine de Développement. C'est dans cette perspective que le gouvernement poursuit des négociations avec le Fonds Monétaire International.

Les gains espérés de ce traitement favorable de la dette permettraient d'accroître l'autofinancement des investissements et de commencer à se dégager du cycle infernal de l'endettement.

L'analyse de la balance des paiements montre qu'à l'exception des années où le cours du dollar et le prix du pétrole brut ont été exceptionnellement élevés, le solde dégagé par la balance courante n'est pas suffisant pour financer les mouvements structurellement défavorables des capitaux en raison :

- (i) des remboursements importants au titre de la dette publique et des faibles tirages effectués sur les emprunts, entraînant ainsi des entrées nettes de capitaux négatives ;
- (ii) de la possibilité laissée aux exportateurs de conserver leurs recettes d'exportations à l'étranger ;
- (iii) des importations pour l'équipement du pays ;
- (iv) et enfin, du caractère extraverti de l'économie qui favorise les importations et les sorties de capitaux.

Ainsi le Gouvernement a décidé de poursuivre l'ajustement afin que les dépenses de fonctionnement soient couvertes par les recettes hors pétrole d'une part, et de consacrer les recettes pétrolières au financement des programmes d'investissement et au service de la dette d'autre part.

Pour ce faire, le Gouvernement entend poursuivre la mise en œuvre des mesures budgétaires et fiscales suivantes :

- la maîtrise de la masse salariale ;
- la maîtrise des dépenses de biens et services ;
- la maîtrise des dépenses de transferts et subventions ;
- l'amélioration des recettes.

A- De la masse salariale

Il sera envisagé en ce qui concerne les traitements et salaires un train de mesures visant l'assainissement du fichier de la solde par l'application stricte des actes administratifs en vigueur dont les plus importantes sont :

- ✓ La refonte du système indemnitaire par la révision du décret N°589/PR/MFPRA/MEFBPP-CP du 11 juin 1997 fixant les conditions d'attribution de l'indemnité de fonction allouée pour l'exercice de certains emplois civils de l'Etat ;

- ✓ La perte automatique des indemnités et autres avantages attachés aux corps des enseignants, des magistrats, des inspecteurs du travail et des médecins, dès nomination aux emplois relevant d'autres établissements de la Fonction Publique ;
- ✓ L'application stricte de l'indemnité de solde à l'air aux seuls ayants droits comme élément pointé permanent ;
- ✓ L'application stricte du décret N°966/PR du 15 juillet 1982 relatif à la fonction de chargé de mission du Président de la République.

Ces mesures de gestion auraient l'avantage d'introduire un peu plus d'équité et de transparence dans le traitement des agents de l'Etat.

Elles concernent aussi bien la solde permanente que la main d'œuvre non permanente (MONP).

B- Des dépenses de biens et services

Pour l'an 2000, les efforts d'ajustement seront renforcés afin de réduire le train de vie de l'Etat. Ces efforts porteront notamment sur les transports et déplacements, l'eau, l'électricité, le téléphone, etc.

C- Des Transferts et subventions

Dans l'attente des résultats de l'audit sur les bourses et stages, de l'avancée du désengagement de l'Etat des entreprises publiques et parapubliques et de l'apaisement des conflits au niveau de nos frontières, le Gouvernement entend renforcer les mesures de gestion tendant à contenir les dépenses de transferts et interventions.

D- De l'amélioration des recettes

En ce qui concerne l'amélioration des recettes, le retour au principe de l'unicité de caisse doit être réaffirmé. Des régies de recettes doivent être installées là où sont collectés des fonds publics.

De plus, la politique fiscale du Gouvernement doit viser l'élargissement de l'assiette fiscale afin de canaliser le secteur informel pouvant générer d'importantes recettes. Dans cette perspective, il est prévu d'instituer des centres de gestion agréés qui peuvent assurer la comptabilité des petits commerçants.

Par ailleurs des procédures d'implantation et de création des entreprises seront allégées.

III. LE BUDGET RECTIFIE 2000

Au regard de la modification des hypothèses initiales et de l'exécution du budget à fin mai 2000, le budget rectifié s'établirait en ressources propres à 1 016,5 milliards de F cfa, soit une augmentation de 364,6 milliards par rapport à la loi de finances initiale. Les dépenses quant à elles s'exécuteraient à hauteur de 1 761 milliards de F cfa, en recul de 309 milliards comparativement à la prévision initiale.

A- Ressources

Elles se décomposent en ressources propres pour un montant de 1 016,5 milliards de F cfa et en ressources d'emprunt de 744,5 milliards de F cfa.

1- Les ressources propres (1 016,5 milliards F CFA).

La croissance du PIB en termes nominaux se traduirait par une amélioration du niveau des recettes budgétaires propres de l'ordre de 56% par rapport à la prévision initiale. Elles s'établiraient dans le cadre de ce collectif budgétaire à 1 016,5 milliards de francs cfa contre 651,9 milliards de francs cfa initialement prévus.

a- Pétrole

Tableau n° 13 : les recettes pétrolières

<i>(en milliards de francs cfa)</i>	LFR₂ 1999	LFI 2000	PLFR 2000
Impôts sur les sociétés	173,2	142,1	406,4
Redevance	165,7	138,0	203,0
Autres recettes	32,0	40,2	55,7
Total Pétrole	370,9	320,3	665,1

Source : : DGDET, DGCDI, DGE.

La baisse de la production pétrolière en l'an 2000 serait compensée par un raffermissement des cours du pétrole et du dollar américain. Les recettes pétrolières connaîtraient une amélioration significative de (107,6%) par rapport à la loi de finances initiale.

b- Hors pétrole

Tableau n° 14 : les recettes hors pétrole

(en milliards de francs cfa)

	LFR2 1999	LFI 2000	PLFR 2000
Impôts et taxes indirects	51,7	65,0	73,8
<i>Dont TVA</i>	39,5	52,0	62,2
Impôts et taxes directs	103,3	98,4	97,9
Recettes douanières	145,2	158,8	170,3
Autres recettes	25,3	9,4	9,4
Total Hors Pétrole	325,5	331,6	351,4

Ressources Propres	696,4	651,9	1 016,5
---------------------------	--------------	--------------	----------------

Source : DGCDI, DGDET, DGDDI, DGE.

Les recettes hors pétrole enregistreraient une hausse de 19,8 milliards de F cfa, par rapport à la loi de finances initiale de l'an 2000 en prévision du regain d'activité dans les secteurs du bois et du commerce.

Cette progression s'expliquerait par une évolution positive des impôts et taxes indirects (+8,8 milliards) et des recettes douanières (+11,5 milliards).

En matière des impôts et taxes indirects, l'impulsion attendue proviendrait de la TVA qui augmenterait de 10,2 milliards de francs CFA.

2- Les ressources d'emprunt

Les ressources d'emprunt sont estimées à 744,5 milliards de F cfa dans ce collectif budgétaire contre 1 418 milliards de F cfa initialement prévus. Elles se décomposent en deux postes :

- les emprunts liés aux investissements pour 20 milliards F cfa ;
- les emprunts d'équilibre pour un montant de 724,5 milliards de F cfa (dont 694 milliards de financement d'équilibre contre 1359,5 milliards dans la loi de finances initiale).

La réduction du besoin de financement s'explique principalement par la prise en compte des résultats de l'audit des opérations financières.

B- Charges

Tableau n° 15 : les charges budgétaires

<i>(en milliards de francs cfa)</i>	LFR2 1999	LFI 2000	PLFR 2000
Service de la dette publique	877,7	1 497,9	1 187,1
Fonctionnement	442,3	428,0	449,9
Investissement	79,1	100,0	120,0
Prêts et avances	0,0	44,0	4,0
Total	1 399,1	2 069,9	1 761,0

Source : DGB.

L'ensemble des charges de l'Etat enregistrerait une contraction de 308,9 milliards de F cfa. Ce qui ramène leur niveau à 1 761 milliards de F cfa contre 2 069,9 milliards de F cfa dans la loi de finances initiale, soit une variation de -14,9%.

1- Fonctionnement

Tableau n° 16 : les dépenses de fonctionnement

<i>(en milliards de francs cfa)</i>	LFR2 1999	LFI 2000	PLFR 2000
Traitements & Salaires	214,1	203,0	217,0
Biens & Services	124,0	132,5	128,9
Transferts & Subventions	104,2	92,5	104,0
Total	442,3	428,0	449,9

Source : DGB.

La prise en compte des dépenses communes nécessaires pour le fonctionnement normal de l'Administration, le souci de transparence et la nécessité d'ajustement ont conduit le Gouvernement à fixer le niveau des dépenses de fonctionnement à 449,9 milliards de F cfa.

Traitements et salaires : le niveau réel prévisionnel de la masse salariale serait de 217 milliards en dépit des mesures visant à contenir cette dépense pour l'an 2000.

Biens et services : estimés à 132,5 milliards de F cfa dans la loi de finances initiale, les biens et services ont été plafonnés au titre de ce collectif à 128,9 milliards de F cfa, soit une diminution de 3,6 milliards.

Transferts et subventions : ces dépenses connaissent une augmentation de 7 milliards par rapport à loi de finances initiale. Elles sont estimées à 104 milliards de F cfa. Cette augmentation s'explique par la prise en compte des dépenses réelles de ce poste.

2- Investissements

Tableau n° 17 : les dépenses d'investissement

<i>(en milliards de francs cfa)</i>	LFR2 1999	LFI 2000	PLFR 2000
Dépenses de développement	68,6	80,0	100,0
Dépenses d'équipement	10,5	20,0	20,0
Total	79,1	100,0	120,0

Source : DGB.

Le projet de budget d'investissement pour l'exercice 2000 s'élève à 120 milliards, soit une augmentation de 51,9% par rapport à celui de 1999.

En tenant compte du niveau des tirages obtenus au premier semestre et des perspectives des nouveaux tirages à fin décembre 2000, le recours aux financements extérieurs est ramené à 20 milliards de F cfa provenant des bailleurs de fonds ci-après:

- la Banque Africaine de Développement ;
- la Banque Mondiale ;
- la Banque Islamique de Développement ;
- l'Agence Française de Développement ;
- l'Allemagne, la Chine, l'Espagne, le Koweït.

La programmation des investissements publics issue des Stratégies Sectorielles et Choix Economiques pour l'an 2000 s'établit comme suit :

Tableau n° 18 : la répartition des investissements.

	LFR 2000
Infrastructures	35,8
<i>dont routes</i>	19,0
Santé et actions sociales	7,0
Education et formation	11,0
Habitat et développement urbain	14,0
Sécurité	13,0
Appui aux secteurs moteur de croissance	13,0
Total secteurs prioritaires de concentration	93,8
Autres investissements	26,2
Total général	120,0

Source: CGPD-Plan

3- Prêts et avances

Tableau n° 19 : les crédits pour le financement des prêts et avances

<i>(en milliards de francs cfa)</i>	LFR2 1999	LFI 2000	PLFR 2000
Prêts et avances	0,0	44,0	4,0

Source : DGB.

Devant le retard observé dans la mise en oeuvre du programme des départs volontaires envisagé dans le cadre de la loi de finances initiale, l'inscription est ramenée à 4 milliards contre 44 milliards de F cfa.

4- Dette publique

Le service prévisionnel de la dette s'élève à **1 187,049** milliards de F cfa contre **1 497,896** milliards de F cfa initialement prévus.

Ce service se répartit de la manière suivante :

- Dette extérieure : 795,130 milliards de F cfa ;
- Dette intérieure : 391,919 milliards de F cfa.

Précisons que les montants concernant les arriérés n'intègrent pas les intérêts de retard.

Tableau n° 20 : le service de la dette extérieure.

	LFI 2000	PLFR 2000	Ecart
EXTERIEUR	812,071	795,130	-16,941
Intérêts	137,098	137,098	0,000
Principal	200,773	200,773	0,000
Arriérés	474,200	457,259	-16,941

Source : DGCP.

Le service courant se répartit comme il suit :

Tableau n° 21 : la répartition du service courant extérieur.

	Principal	Intérêts	Total
Multilatérale	30,664	27,072	57,736
Bilatérale	160,296	107,593	267,889
Bancaire (Club de Londres)	9,813	2,434	12,247
TOTAL	200,773	137,099	337,872

Source : DGCP.

Le détail des arriérés se présente de la manière suivante :

Tableau n° 22 : la répartition arriérés extérieurs.

	Principal	Intérêts	Total
Multilatérale	19,466	19,231	38,697
Bilatérale	240,728	167,388	408,116
Bancaire (Club de Londres)	10,313	133	10,446
TOTAL	270,507	186,752	457,259

Source : DGCP.

En ce qui concerne le service de la **dette intérieure**, la consolidation de la dette commerciale, suite à l'audit des finances publiques et les négociations entre le gouvernement et les banques dans le cadre du Club de Libreville, expliquent la baisse relativement importante du nouveau service (**327,698 milliards**), par rapport à la prévision initiale (621,874 milliards).

Le nouveau montant des arriérés comprend les instances au Trésor pour 211,640 milliards de F cfa et les arriérés de la Direction Générale de la Comptabilité Publique qui ne concernent plus que la dette aux entreprises parapubliques (CNSS, AIR-GABON, OPT) à concurrence de 18,226 milliards de F cfa.

Tableau n° 23 : la répartition du service intérieur.

	LFI 2000	PLFR 2000	Ecart
INTERIEUR	621,874	327,968	-293,906
Intérêts	10,343	9,547	-0,796
Principal	58,331	88,555	+30,224
Arriérés	553,200	229,866	-323,334

Sources : DGCP, Trésor

a- le service courant se répartit comme suit :

Tableau n° 24 : la répartition du service courant intérieur.

	Principal	Intérêts	Total
Bancaire	27,736	7,163	34,899
Moratoires	59,876	1,501	61,377
Divers	3,943	883	4,826
TOTAL	88,555	9,547	98,102

Source : DGCP.

b- le détail des arriérés se présente de la manière suivante :

Tableau n° 25 : la répartition des arriérés intérieurs.

	Principal	Intérêts	Total
Bancaire	0	0	0
Moratoires	0	0	0
Divers	17,732	494	18,226
TOTAL	17,732	494	18,226

Source : DGCP.

Au 30 Avril 2000, le stock des mandats en instance au Trésor était estimé à 211,640 milliards de Fcfa dont 75 milliards pour l'exercice budgétaire de 1999. Compte tenu des opérations en cours de traitement, ce stock est susceptible de changer.

Tableau n° 6 : la répartition de la dette publique

(en milliards de francs cfa)

	LFI 2000	PLFR 2000
Dette extérieure	812,1	795,1
Intérêts	137,1	137,1
Principal	200,8	200,8
Arriérés	474,2	457,2
Dette intérieure	685,8	392,0
Intérêts	10,3	9,5
Principal	58,3	88,6
Arriérés (y compris instances au Trésor)	553,2	229,9
BEAC	14,2	14,2
FMI	8,8	8,8
Autres	41,0	41,0
Total	1.497,9	1.187,1

Source : DGB, DGCP, BEAC.

Au total, le niveau global des charges hors dette se situerait à **573,9 milliards de F cfa** contre **572 milliards de F cfa** dans la loi de finances initiale pour l'exercice 2000 ; soit une réduction de **1,9 milliard de F cfa**.

TEXTE DE LOI

LOI N°009/2000
PORTANT RECTIFICATION DE LA LOI N°013/99
DU 15 FEVRIER 2000 DETERMINANT LES
RESSOURCES ET LES CHARGES DE L'ETAT
POUR L'ANNEE 2000.

L'Assemblée Nationale et le Sénat
ont adopté ;

Le Président de la République, Chef de l'Etat,
promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1^{er} .- La présente loi, prise en application des dispositions de l'article 47 de la constitution, porte rectification de la loi n°013/99 du 15 février 2000 déterminant les ressources et les charges de l'Etat pour l'année 2000.

TITRE I :

EVALUATION DES VOIES ET MOYENS

Article 2.- Le Gouvernement est autorisé à percevoir les ressources correspondant aux prévisions contenues dans la présente loi en vue de couvrir les charges de l'Etat, des Collectivités Locales et des Etablissements Publics décentralisés, présentées en annexes.

A cet effet, les recettes du budget résultent des emprunts, des dons et de l'application des dispositions du code Général des Impôts Directs et Indirects, du Code et du Tarif des Douanes de l'UDEAC et du Code des Domaines, de l'Enregistrement et du Timbre.

Article 3.- Les ressources et les charges de l'Etat pour l'année 2000 sont arrêtées en équilibre à la somme de mille sept cent quarante milliards neuf cent quarante neuf millions (1740 949 000 000) de francs CFA.

Les ressources sont constituées de ressources propres pour la somme de mille seize milliards cinq cent millions (1 016 500 000 000) de francs CFA et de ressources extraordinaires pour la somme de sept cent vingt quatre milliards quatre cent quarante neuf millions (724 449 000 000) de francs cfa dont sept cent neuf milliards quatre cent quarante neuf millions (709 449 000 000) de francs cfa d'emprunt d'équilibre. ↵

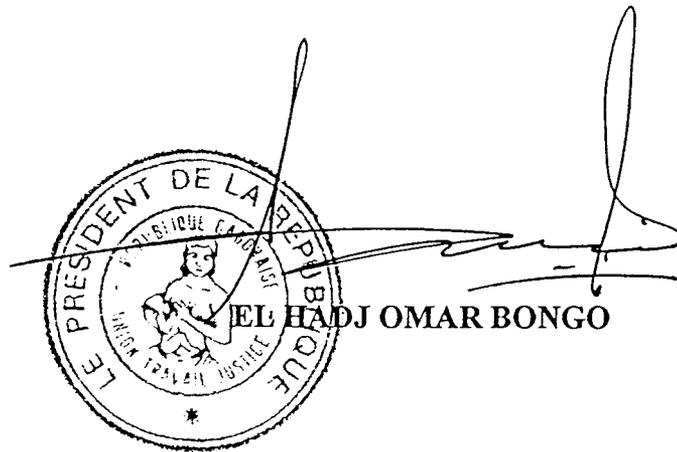
Les charges sont constituées des dépenses de fonctionnement, d'investissement et des prêts et avances pour la somme de cinq cent cinquante trois milliards neuf cent millions (553 900 000 000) de francs CFA, de celles résultant des engagements financiers antérieurs de l'Etat pour la somme de mille cent quatre vingt sept milliards quarante neuf millions (1 187 049 000 000) de francs cfa.

Ces ressources et ces charges sont ventilées en annexes de la présente loi.

Article 4.- La présente loi sera enregistrée, publiée selon la procédure d'urgence et exécutée comme loi de l'Etat.

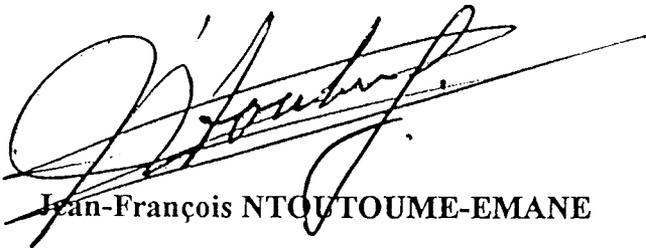
Fait à Libreville, le **11 OCT. 2000**

Le Président de la République,
Chef de l'Etat.



EL HADJ OMAR BONGO

Le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement



Jean-François NTOUTOUME-EMANE

P. Le Ministre de l'Economie, des
Finances, du Budget et de la
Privatisation.

P.0 ~~Ministre Déléguée~~

~~Le Ministre Délégué~~
Yolande ASSELE EBINDA

ANNEXES

ANNEXE 1 : BUDGET GENERAL DE L'ETAT

(en millions de f cfa courants)

LIBELLE	LFI 2000	PLFR 2000	ECART
Recettes Totales	651 897	1 016 500	364 603
Recettes fiscales	458 915	743 038	284 123
Recettes non fiscales	192 982	273 462	80 480
Dépenses Totales	675 441	716 545	41 104
Dépenses fonctionnement	428 000	449 900	21 900
Investissement de l'ETAT	100 000	120 000	20 000
Paiements d'intérêts de l'Etat	147 441	146 645	-796
Solde Primaire	123 897	446 600	322 703
Solde Budgétaire	-23 544	299 955	323 499
Variation des arriérés	-1 027 400	-687 125	340 275
Solde globale (Base caisse)	-1 050 944	-387 170	663 774
Financement Total	1 050 944	387 170	-663 774
Extérieur	1 196 726	530 376	-666 350
<i>Tirages</i>	1 379 499	714 149	-665 350
Emprunts liés	20 000	20 000	0
Emprunts d'équilibre	1 359 499	694 149	-665 350
<i>Amortissements</i>	-200 773	-200 773	0
<i>Rééchelonnement</i>	0	0	0
<i>Arriérés</i>	0	0	0
<i>Annulation</i>	18 000	17 000	-1 000
Intérieur	-145 782	-143 206	2 576
<i>Système bancaire</i>	-35 007	-80 500	-45 493
Banque centrale	-21 000	-30 300	-9 300
<i>dont FMI</i>	-8 800	17 600	26 400
Banques commerciales	-14 007	-50 200	-36 193
<i>Système non bancaire</i>	-42 381	-86 500	-44 119
Dette intérieure	0	-44 200	-44 200
Avances sociétés pétrolières (net)		-42 300	
Trésor	-2 000	0	2 000
Conventions Commerciales	-40 381	0	40 381
<i>Privatisation</i>	10 500	13 300	2 800
Produit	20 500	13 300	-7 200
Restructuration des E/ses	-10 000	0	10 000
<i>Incitations aux départs volontaires</i>	-44 000	-4 000	40 000
<i>Annulation dette intérieure bancaire</i>	0	0	0
<i>Correspondants</i>	0	0	0
<i>Autres</i>	-34 894	14 494	49 388
GAP DE FINANCEMENT	0	0	0

Source : Ministère de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation.

ANNEXE 2 : RESSOURCES DE L'ETAT

(En millions de francs cfa courants)

NATURE DES RESSOURCES	LFI 2000	PLFR 2000	Variation
PARTIE I : RESSOURCES PROPRES	651 897	1 016 500	364 603
dont pétrole	320 320	665 100	344 780
Titre 1 : Recettes fiscales	458 915	743 038	284 123
Impôt sur le revenu	232 754	496 600	263 846
dont pétrole	142 140	406 440	264 300
Droits et taxes sur la propriété	2 351	2 351	0
Taxes sur les biens et services	65 010	73 787	8 777
Droits et taxes de douanes	158 800	170 300	11 500
Autres taxes	0	0	0
Titre 2 : Revenus du domaine et des participations financières	183 580	264 060	80 480
Pétrole	178 180	258 660	80 480
Autres	5 400	5 400	0
Titre 3 : Recettes diverses	9 402	9 402	0
Recettes des régies	3 392	3 392	0
Amendes, confiscations et saisies	510	510	0
Produits divers	5 500	5 500	0
Dons	0	0	0
Cession d'actifs	0	0	0
PARTIE II : RESSOURCES D'EMPRUNTS	1 417 999	744 449	-673 550
Titre 4 : Emprunts liés aux dépenses	20 000	20 000	0
Emprunts liés aux investissements	20 000	20 000	0
Titre 5 : Emprunts d'équilibre	1 397 999	724 449	-673 550
Banque centrale et FMI	0	0	0
Financement d'équilibre	1 359 499	694 149	-665 350
Emprunts locaux	0	0	0
Privatisation	20 500	13 300	-7 200
Annulation	18 000	17 000	-1 000
Annulation dette intérieure bancaire		0	
Autres	0	0	0
Total Ressources	2 069 896	1 760 949	-308 947

Source : Ministère de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation.

ANNEXE 3 : CHARGES DE L'ETAT

(En millions de francs cfa courants)

NATURE DES CHARGES	LFI 2000	LFR 2000	ECART
PARTIE I : SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE	1 497 896	1 187 049	-310 847
Titre 1 : Service de la dette	1 497 896	1 187 049	-310 847
<i>Extérieure</i>	812 071	795 130	-16 941
Intérêts	137 098	137 098	0
Principal	200 773	200 773	0
Arriérés	474 200	457 259	-16 941
<i>Intérieure</i>	685 825	391 919	-293 906
Intérêts	10 343	9 547	-796
Principal	58 331	88 555	30 224
Arriérés	553 200	229 866	-323 334
AgiOS BEAC	14 200	14 200	0
Intérêts sur tirages FMI	8 800	8 800	0
Autres	40 951	40 951	0
PARTIE II : FONCTIONNEMENT	428 000	449 900	21 900
Titre 2 : Personnel permanent	185 500	197 800	12 300
Titre 3 : Main d'œuvre non permanente	17 500	19 200	1 700
Titre 4 : Biens & services	132 500	128 900	-3 600
Titre 5 : Transferts et interventions	92 500	104 000	11 500
PARTIE III : INVESTISSEMENTS	100 000	120 000	20 000
Titre 6 : Dépenses de développement <i>dont reports</i>	80 000 0	100 000 0	20 000 0
Titre 7 : Dépenses d'équipements	20 000	20 000	0
PARTIE IV : PRETS ET AVANCES	44 000	4 000	-40 000
Titre 8 : Prêts et avances	44 000	4 000	-40 000
Avances aux agents de l'Etat (VTR)	0	0	0
Avances à l'économie	0	0	0
Prêts à la consommation (Av S)	0	0	0
Règlements correspondants	0	0	0
Fonds de réserves pour les générations futures	0	0	0
Incitation aux départs volontaires	44 000	4 000	-40 000
Total Charges	2 069 896	1 760 949	-308 947

Source : Ministère de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation.

ANNEXE 4 : TABLEAU DEVELOPPE DES RECETTES

(En millions de francs cfa courants)

Article	Nature de la recette	LFI 2000	PLFR 2000	Ecart
	I. Recettes fiscales			
11.00	Impôts sur le revenu et les bénéfices	232 754	496 600	263 846
11.10	<i>Impôts sur les sociétés</i>	192 486	457 286	264 800
11.12	Sociétés pétrolières	142 140	406 440	264 300
11.11	Autres sociétés	45 000	45 500	500
11.13	Sociétés minières	3 000	3 000	0
11.14	Retenues à la source	2 346	2 346	0
11.20	<i>Impôts sur les personnes</i>	28 754	33 600	4 846
11.21	Impôts sur le revenu des personnes physiques	2 040	3 000	960
11.22	Acomptes versés par les salariés	15 000	17 000	2 000
11.23	Taxe complémentaire sur les salaires	11 000	12 000	1 000
11.24	Impôts forfaitaires sur le revenu	714	1 600	886
11.30	<i>Impôts sur le revenu des valeurs mobilières</i>	10 800	5 000	-5 800
11.90	<i>Pénalités sur le revenu et les bénéfices</i>	714	714	0
12.20	Versements forfaitaires sur les salaires	0	0	0
13.00	Droits et taxes sur la propriété	2 351	2 351	0
13.11	Taxes sur les terrains et valeurs locatives	500	500	0
13.12	Taxes sur les biens de main morte	51	51	0
13.14	Droits de mutation	1 800	1 800	0
14.00	Taxes sur les biens et services	65 010	73 787	8 777
14.10	Taxe sur le chiffre d'affaires intérieur	0	0	0
14.14	Taux précomptés par l'Etat	0	0	0
14.20	Taxes sur les transactions	0	0	0
14.21	Taxes sur la valeur ajoutée	52 000	62 200	10 200
14.22	Taxe sur les opérations financières	510	500	-10
14.24	Droits d'accises	4 000	3 087	-913
14.30	Taxes sur les assurances	2 500	2 500	0
14.40	Taxes sur les loyers	3 500	3 000	-500
14.50	Taxes sur les produits raffinés	2 500	2 500	0
15.00	Droits et taxes de douanes	158 800	170 300	11 500
15.10	Droits et taxes à l'importation	132 600	141 300	8 700
15.20	Droits et taxes à l'exportation	26 200	29 000	2 800
19.00	Autres taxes	0	0	0
	Total recettes fiscales	458 915	743 038	284 123

Source : Ministère de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation.

Article	Nature de la recette	LFI 2000	PLFR 2000	Ecart
II. Recettes non fiscales				
20.00	Recettes du domaine public	158 280	220 360	62 080
22.10	Revenus du domaine foncier	500	500	0
22.22	Revenus du domaine forestier	2 000	2 000	0
22.30	Recettes du domaine pétrolier	153 180	215 260	62 080
22.31	<i>Redevance pétrolière</i>	<i>137 970</i>	<i>203 000</i>	<i>65 030</i>
22.32	<i>Contrat de partage</i>	<i>13 790</i>	<i>11 340</i>	<i>-2 450</i>
22.33	<i>Redevance superficiaire</i>	<i>420</i>	<i>420</i>	<i>0</i>
22.34	<i>Boni sur attribution de permis</i>	<i>1 000</i>	<i>500</i>	<i>-500</i>
22.40	Revenus du domaine minier	2 600	2 600	0
22.50	Revenus des participations	25 300	43 700	18 400
22.51	Participations dans les sociétés pétrolières	25 000	43 400	18 400
22.52	Participations dans les autres sociétés	300	300	0
30.00	Autres recettes	9 402	9 402	0
31.00	Recettes de régies	3 392	3 392	0
32.00	Amendes, confiscations et saisies	510	510	0
33.00	Recettes diverses	5 500	5 500	0
34.00	Dons	0	0	0
35.00	Cessions d'actifs	0	0	0
Total recettes non fiscales		192 982	273 462	80 480
TOTAL RECETTES PROPRES		651 897	1 016 500	364 603

Source : Ministère de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation.

ANNEXE 5 : RECETTES HORS PETROLE

(En millions de francs cfa courants)

	LFI 2000	PLFR 2000	ECART
TOTAL	331 577	351 400	19 823
Impôts & taxes indirects	65 010	73 787	8 777
<i>Taxe sur la Valeur Ajoutée</i>	52 000	62 200	10 200
<i>Taxe/Chiffre d'Affaire Intérieur</i>	0	0	0
<i>Taxe/Transactions</i>	0	0	0
<i>Taux précomptés par l'Etat</i>	0	0	0
<i>Taxe/Opérations Financières</i>	510	500	-10
<i>Droits Accises</i>	4 000	3 087	-913
<i>Taxe/Assurances</i>	2 500	2 500	0
<i>Taxe /Loyers</i>	3 500	3 000	-500
<i>Amende fiscale / tabac</i>	0	0	0
<i>Taxe/Produits Raffinés</i>	2 500	2 500	0
<i>Versements Forfaitaires</i>	0	0	0
Impôts & taxes directs	98 365	97 911	-454
<i>Impôt/Sociétés Hors Pétrole</i>	50 346	50 846	500
<i>Autres sociétés</i>	45 000	45 500	500
<i>Sociétés minières</i>	3 000	3 000	0
<i>Retenues à la source</i>	2 346	2 346	0
<i>Impôt/Personnes</i>	28 754	33 600	4 846
<i>IRPP</i>	2 040	3 000	960
<i>Acomptes Versés Salaires</i>	15 000	17 000	2 000
<i>Taxe complémentaire</i>	11 000	12 000	1 000
<i>Impôts forfaitaires sur le revenu</i>	714	1 600	886
<i>Taxe Forfaitaire de Sol. Nationale (TFSN)</i>	0	0	0
<i>Impôt/Revenu Valeurs Mobilières</i>	10 800	5 000	-5 800
<i>Pénalités/Revenus & Bénéfices</i>	714	714	0
<i>Revenu des domaines</i>	5 100	5 100	0
<i>Revenus domaine foncier</i>	500	500	0
<i>Revenus domaine forestier</i>	2 000	2 000	0
<i>Revenus domaine minier</i>	2 600	2 600	0
<i>D&T sur la propriété</i>	2 351	2 351	0
<i>Taxes sur les terrains & valeurs locatives</i>	500	500	0
<i>Taxes sur les biens de main morte</i>	51	51	0
<i>Droits de mutation</i>	1 800	1 800	0
<i>Participations dans les autres sociétés</i>	300	300	0
<i>Droit de timbre</i>	0	0	0
<i>Autres taxes</i>	0	0	0
Douanes	158 800	170 300	11 500
<i>Droits & Taxes à l'Importation</i>	132 600	141 300	8 700
<i>Droits & Taxes à l'Exportation</i>	26 200	29 000	2 800
Recettes diverses	9 402	9 402	0
<i>Cessions d'actifs</i>	0	0	0
<i>Recettes régies</i>	3 392	3 392	0
<i>Amendes, confiscations et saisies</i>	510	510	0
<i>Dons</i>	0	0	0
<i>Autres recettes</i>	5 500	5 500	0

Source : Ministère de l'Economie, des Finances, du Budget et de la Privatisation.

ANNEXE 6 : TRANSFERTS ET SUBVENTIONS
(En francs cfa courants)

IMPUTATION	LIBELLE	LFI 2000	LF 2000
	BOURSES		
	1/ BOURSES ET STAGES		
002 118 000 51 00	Dépense centralisée	1 338 712 000	6 368 906 000
002 513 001 51 00	Bourses France	4 500 000 000	4 500 000 000
002 514 002 51 00	Bourses Belgique	200 000 000	200 000 000
002 515 003 51 00	Bourses Etats-Unis	700 000 000	700 000 000
002 516 004 51 00	Bourses Maroc	2 098 068 000	2 098 068 000
002 251 097 51 00	Bourses Côte d'Ivoire	1 305 518 000	1 305 518 000
842 311 000 51 00	Autres Etudiants à l'Etranger	2 426 730 000	2 426 730 000
842 211 000 51 00	Etudiants au Gabon	3 825 868 000	3 825 868 000
812 211 000 51 00	Enseignement Secondaire	3 000 000 000	3 000 000 000
	sous total	19 394 896 000	24 425 090 000
	2/ GRANDES ECOLES		
411 131 000 51 00	Ecole Nationale d'Administration	150 000 000	150 000 000
511 161 000 51 00	I.E.F.	150 000 000	150 000 000
411 132 000 51 00	E.P.C.A.	75 000 000	75 000 000
221 161 000 51 00	Ecole Nationale Magistrature	80 000 000	80 000 000
571 212 000 51 00	Ecole du Cadastre	32 400 000	32 400 000
821 121 000 51 00	Formation Professionnelle	100 000 000	100 000 000
831 431 000 51 00	Institut National Jeunesse et Sport	60 000 000	60 000 000
571 411 000 51 00	Institut National Cartographie	6 000 000	6 000 000
911 312 000 51 00	Internats - Fac Médecine	99 000 000	99 000 000
	sous total	752 400 000	752 400 000
	3/ AUTRES		
311 131 000 51 00	Contre Ingérences S- Militaire	3 000 000	3 000 000
311 152 000 51 00	Direction Gle Santé Militaire	14 000 000	14 000 000
311 211 000 51 00	Gendarmerie Nationale	45 000 000	45 000 000
311 155 000 51 00	Ecole d'Etat Major	500 000	500 000
321 111 000 51 00	Garde Républicaine	4 000 000	4 000 000
441 111 000 51 00	Commandement en Chef	5 000 000	5 000 000
911 231 000 51 00	Ecole Nationale de Santé et d'Action So-	916 704 000	916 704 000
	sous total	988 204 000	988 204 000
	TOTAL BOURSES	21 135 500 000	26 165 694 000
	ALLOCATIONS CHEFFERIES		
421 411 091 52 00	PROVINCE DU WOLEU NTEM	125 064 000	125 064 000
421 431 081 52 00	PROVINCE DE L'OGOUE MARITIME	30 792 000	30 792 000
421 441 041 52 00	PROVINCE DE LA NGOUNIE	140 052 000	140 052 000
421 461 031 52 00	PROVINCE DU MOYEN OGOOUE	48 328 000	48 328 000
421 471 061 52 00	PROVINCE DE L'OGOUE IVINDO	47 040 000	47 040 000
421 481 071 52 00	PROVINCE DE L'OGOUE LOLO	92 976 000	92 976 000
421 491 051 52 00	PROVINCE DE LA NYANGA	68 000 000	68 000 000
421 511 000 52 00	PROVINCE DE L'ESTUAIRE	31 212 000	31 212 000
421 611 021 52 00	PROVINCE DU HAUT OGOOUE	86 412 000	86 412 000
	TOTAL ALLOCATIONS CHEFFERIES	669 876 000	669 876 000

IMPUTATION	LIBELLE	LFI 2000	LFR 2000
	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT		
002 118 000 53 00	DEPENSE CENTRALISEE	-	-
002 631 000 53 00	PARTIS POLITIQUES	100 000 000	100 000 000
922 311 000 53 00	SYNDICATS	-	100 000 000
121 231 000 53 00	QUESTURE ASSEMBLEE NAT-	100 000 000	115 000 000
191 123 000 53 00	QUESTURE SENAT	100 000 000	100 000 000
222 522 000 53 00	OHADA	300 000 000	300 000 000
311 114 000 53 00	DIRECT* OF- NAT- ANCIENS COMBAT-	65 000 000	65 000 000
512 511 000 53 00	AGENCE PROMOTION INVESTIS-	2 000 000 000	1 305 000 000
512 611 000 53 00	B.N.C.R.	-	100 000 000
512 711 000 53 00	ZONE FRANCHE ILE MANDJI	-	500 000 000
522 511 000 53 00	PROMOGABON	100 000 000	100 000 000
542 511 000 53 00	CHAMBRE DE COMMERCE	500 000 000	500 000 000
562 511 000 53 00	CENTRE NAT- ANTI-POLLUTION	21 000 000	21 000 000
712 311 000 53 00	TRANSPORTS SCOLAIRES	800 000 000	800 000 000
712 511 000 53 00	SOGATRA	500 000 000	500 000 000
722 521 000 53 00	ASECNA	800 000 000	800 000 000
722 522 000 53 00	AIR GABON	400 000 000	400 000 000
742 511 000 53 00	CNI	100 000 000	100 000 000
812 611 000 53 00	FONDATION INTER-EDUCATION	100 000 000	100 000 000
812 511 000 53 00	CORPS DE LA PAIX	104 000 000	104 000 000
822 121 000 53 00	ANFPP	400 000 000	400 000 000
831 119 000 53 00	MOUVEMENTS DE JEUNESSE	60 000 000	60 000 000
832 211 000 53 00	OFFICE NATIONAL GESTION STADES	90 000 000	90 000 000
851 111 000 53 00	ASSOCIAT* SPORTIVES & JEUNESSES	60 000 000	60 000 000
852 211 000 53 00	MUSEE DES ARTS ET TRADITIONS	50 000 000	50 000 000
852 311 000 53 00	THEATRE NATIONAL	50 000 000	50 000 000
862 511 000 53 00	C I R M F	600 000 000	600 000 000
862 521 000 53 00	CENAREST	250 000 000	250 000 000
912 511 000 53 00	HOPITAL SCHWEITZER	500 000 000	500 000 000
922 211 000 53 00	OFFICE NATIONAL POUR L'EMPLOI	200 000 000	200 000 000
952 511 000 53 00	CNGS	500 000 000	500 000 000
	TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	8 850 000 000	8 870 000 000
002 652 000 53 13	RAMASSAGE ORDURES COMMUNE POG	1 200 000 000	2 420 000 000
002 653 000 53 13	RAMASSAGE ORDURES COMMUNE LBV	3 600 000 000	3 600 000 000
002 654 000 53 13	RAMASSAGE ORDURES COMMUNE OWENDO	50 000 000	145 000 000
002 655 000 53 13	RAMASSAGE ORDURES COMMUNE FCV	103 000 000	103 000 000
002 656 000 53 13	RAMASSAGE ORDURES COMMUNE MOANDA	50 000 000	50 000 000
002 657 000 53 13	RAMASSAGE ORDURES CHEFS LIEUX PROVINCES (6)	300 000 000	300 000 000
002 658 000 53 13	RAMASSAGE ORDURES CHEFS LIEUX DEPART-(41)	697 000 000	697 000 000
111 141 000 53 13	RAMASSAGE ORDURES PRESIDENCE	45 194 000	45 194 000
	TOTAL RAMASSAGE DES ORDURES	6 045 194 000	7 360 194 000

IMPUTATION	LIBELLE	LFI 2000	LFR 2000
	ALLOCATIONS ENSEIGNEMENT		
811 416 000 54 00	ENSEIGNEMENT PRIVE ALLIANCE CH.	100 000 000	100 000 000
811 413 000 54 00	ENSEIGNEMENT PRIVE CATHOLIQUE	500 000 000	500 000 000
811 414 000 54 00	ENSEIGNEMENT PRIVE PROTESTANT	200 000 000	200 000 000
811 414 000 54 00	ENSEIGNEMENT PRIVE ISLAMIQUE	40 000 000	40 000 000
811 415 000 54 00	ENSEIGNEMENT PRIVE LAIC	50 000 000	50 000 000
	TOTAL ALLOCATIONS ENSEIGNEMENT	890 000 000	890 000 000
	AIDES ET SECOURS		
311 315 000 55 00	ECOLE ENFANTS DES TROUPES		
311 411 000 55 00	FORCES TERRESTRES	5 000 000	5 000 000
311 421 000 55 00	MARINE NATIONALE LIBREVILLE	3 000 000	3 000 000
311 511 000 55 00	ARMEE DE L'AIR	3 500 000	3 500 000
311 513 000 55 00	LBV PC MVENGUE	2 000 000	2 000 000
311 611 000 55 00	SAPEURS POMPIERS	4 000 000	4 000 000
441 115 000 55 00	DG ORGANISAT° ET PERSONNELS	500 000	500 000
931 121 000 55 00	AIDES ET SECOURS INDIGENTS	500 000 000	500 000 000
	TOTAL AIDES ET SECOURS	518 000 000	518 000 000
	INDEMNITES AGENTS SANTE VILLAGE		
911 211 000 56 00	DIRECTION GLE SANTE PUBLIQUE	38 400 000	38 400 000
	TOTAL IND-AGENTS SANTE VILLAGE	38 400 000	38 400 000
002 118 000 57 00	DEPENSES DE SECURITE	47 000 000 000	49 634 806 000
5800 (tous services)	COTISATIONS INTERNATIONALES	2 353 030 000	2 353 030 000
002 118 000 59 00	PENSIONS	5 000 000 000	7 500 000 000
	TOTAL TRANSFERTS & INTERVENTIONS	92 500 000 000	104 000 000 000

Source : DGB

ANNEXE 7 : COTISATIONS INTERNATIONALES

(En francs cfa courants)

SECTION	ORGANISMES BENEFICIAIRES	DOTATION LFI 2000	DOTATION LFR 2000
12	Union des Parlementaires	14 095 000	14 095 000
	Association des Secrétaires généraux des Parlements	500 000	500 000
	Associat° Internationale Parlementaires Lgue Française	5 180 000	5 180 000
13	INTOSAI	2 200 000	2 200 000
	AFROSAI	900 000	900 000
14	ACCF	5 000 000	5 000 000
15	Union conseils Eco-Sociaux d'Afrique	5 000 000	5 000 000
19	Association des Secrétaires généraux des Parlements	500 000	500 000
	Union des Parlementaires Africains	15 000 000	15 000 000
	Associat° Internationale Parlementaires Lgue Française	5 180 000	5 180 000
25	OUA et Agences spécialisées	310 000 000	310 000 000
	ONU	400 000 000	400 000 000
	Fonds marins	1 260 000	1 260 000
	(ACCT)	65 200 000	65 200 000
41	CAFRAD	6 600 000	6 600 000
43	CIRTEF	19 542 000	19 542 000
	URTI	213 000 000	213 000 000
	URTNA	4 500 000	4 500 000
44	Organisation de la Police criminelle	6 920 000	6 920 000
	Ecole inter Etat des douanes	30 000 000	30 000 000
	CEMAC	400 000 000	400 000 000
	CREDAF	2 000 000	2 000 000
	Organisation Assurances Africaines	6 000 000	6 000 000
53	ACP	57 000 000	57 000 000
	AFRISTAT	5 000 000	5 000 000
	PNUD	100 000 000	100 000 000
55	ONUDI	10 000 000	10 000 000
	CEEAC	100 000 000	100 000 000
	O.I.C.	1 800 000	1 800 000
	O.M.C.	5 000 000	5 000 000
	O.M.P.I.	5 000 000	5 000 000
56	Programme des Nations Unies pour l'Environnement	25 000 000	25 000 000
61	FAO	33 500 000	33 500 000
	CEBEVIRHA	30 000 000	30 000 000
	Alliance des Pays Producteurs de Cacao	10 200 000	10 200 000
	ICCAT	7 550 000	7 550 000
	Organisation Internationale des Bois Tropicaux	13 804 000	13 804 000
65	INTA	2 000 000	2 000 000
	AFRICITE	2 000 000	2 000 000
	Fonds International de l'Habitat	20 000 000	20 000 000
66	Comité inter africain d'étude hydraulique	3 000 000	3 000 000
	Agence Internationale pour l'Energie Atomique	18 000 000	18 000 000
	Conseil Mondial de l'Energie	16 000 000	16 000 000
72	CAFAC	3 273 000	3 273 000
	OACI	7 800 000	7 800 000
	Organisation Mondiale de la Météorologie	7 694 000	7 694 000
73	Organisation Mondiale du Tourisme	17 353 000	17 353 000

SECTION	ORGANISMES BENEFICIAIRES	DOTATION LFI 2000	DOTATION LFR 2000
74	CMEAOC	23 420 000	23 420 000
	Organisation Maritime Internationale	1 566 000	1 566 000
	Academie des sciences et tech- de la mer	26 000 000	26 000 000
81	UNESCO	28 961 000	28 961 000
83	CONFEJES	2 000 000	2 000 000
84	Mouvement Panafricain de Jeunesse	700 000	700 000
	Conseil Supérieur du Sport en Afrique	9 000 000	9 000 000
	CAMES	18 402 000	18 402 000
	CICIBA	150 000 000	150 000 000
91	Fondation Leon Mba	10 000 000	10 000 000
	OMS	30 000 000	30 000 000
92	OIT	21 330 000	21 330 000
	CRADAT	7 100 000	7 100 000
95	Croix Rouge Internationale	5 000 000	5 000 000
	TOTAL CONTRIBUTIONS INTERNATIONALES	2 353 030 000	2 353 030 000

Source: DGB

**ANNEXE 8 : RECAPITULATION FONCTIONNELLE DES DEPENSES
DE 2000**

	TITRE 2	
	LFI 2000	LFR 2000
	Solde	Solde
DEPENSES COMMUNES	3 375 000 000	7 950 200 000
POUVOIRS PUBLICS	15 771 000 000	16 472 000 000
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	6 176 000 000	6 300 000 000
SENAT	2 100 000 000	2 200 000 000
ASSEMBLEE NATIONALE	2 800 000 000	2 900 000 000
HAUTES JURIDICTIONS	230 000 000	249 000 000
COUR CONSTITUTIONNELLE	340 000 000	360 000 000
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	450 000 000	460 000 000
CONSEIL NATIONAL COMMUNICATION	172 000 000	190 000 000
CONSEIL NATIONAL DEMOCRATIE	-	-
CONSEIL NATIONAL SECURITE		
CABINETS POLITIQUES	1 681 000 000	1 991 000 000
VICE PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	297 000 000	297 000 000
PRIMATURE	1 525 000 000	1 525 000 000
ADMINISTRATIONS DE SOUVERAINETE	10 291 000 000	10 529 600 000
RELATIONS AVEC INSTITUTIONS CONSTI-	70 000 000	73 600 000
JUSTICE	5 294 000 000	5 294 000 000
CONTROLE D'ETAT	247 000 000	247 000 000
AFFAIRES ETRANGERES	4 680 000 000	4 915 000 000
DEFENSE	39 020 000 000	40 833 000 000
DEFENSE NATIONALE	30 433 000 000	31 932 000 000
GARDE REPUBLICAINE	7 469 000 000	7 721 000 000
SECURITE MOBILE	1 118 000 000	1 180 000 000
ADMINISTRATION GENERALE	22 023 000 000	22 371 000 000
FONCTION PUBLIQUE	2 771 000 000	2 771 000 000
INTERIEUR ET DECENTRALISATION	4 044 000 000	4 044 000 000
COMMUNICATION	3 347 000 000	3 380 000 000
POLICE NATIONALE	9 430 000 000	9 430 000 000
SECURITE PENITENTIAIRE	2 431 000 000	2 746 000 000
ADMINISTRATION ECONOMIQUE	13 384 000 000	14 379 000 000
FINANCES & BUDGET	9 504 000 000	10 275 000 000
PETITES & MOYENNES ENTREPRISES	297 000 000	297 000 000
PLANIFICATION	1 696 000 000	1 808 000 000
ECONOMIE	394 000 000	434 000 000
COMMERCE, CONSOMMATION & IND-	907 000 000	975 000 000
ENVIRONNEMENT & PROTECT ⁿ NATURE	108 000 000	108 000 000
CADASTRE	433 000 000	437 000 000
PARTICIPATIONS	45 000 000	45 000 000
ADMINISTRATION DU DEVELOPPEMENT	8 271 000 000	8 553 000 000
AGRICULTURE ELEVAGE & DEVELOP	1 745 000 000	1 847 000 000
EAUX ET FORETS ET PECHE	1 797 000 000	1 797 000 000
MINES	1 414 000 000	1 483 000 000
EQUIPEMENT ET CONSTRUCTION	2 221 000 000	2 271 000 000
HABITAT ET LOGEMENT	809 000 000	868 000 000
ENERGIE & RESSOURCES HYDRAULIQ	185 000 000	187 000 000
HYDROCARBURES	-	-
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	100 000 000	100 000 000
URBANISME AMENAGEMENTS FONCIERS	-	-
ADMINISTRATION DES TRANSPORTS	2 147 000 000	2 217 000 000
TRANSPORTS	304 000 000	304 000 000
AVIATION CIVILE	962 000 000	996 000 000
TOURISME ET LOISIRS	371 000 000	371 000 000
MARINE MARCHANDE	510 000 000	546 000 000

ADMINISTRATION DE L' EDUCATION	54 949 000 000	58 176 700 000
EDUCATION NATIONALE	46 277 000 000	49 366 000 000
FORMATION PROFESSIONNELLE	187 000 000	201 700 000
JEUNESSE ET SPORTS	1 260 000 000	1 317 000 000
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	5 199 000 000	5 199 000 000
CULTURE ET ARTS	1 213 000 000	1 213 000 000
RECHERCHE SCIENTIFIQUE	444 000 000	477 000 000
EDUCATION POPULAIRE	369 000 000	403 000 000
LOISIRS	-	-
ADMINISTRATIONS SOCIALES	16 269 000 000	16 318 500 000
SANTE PUBLIQUE ET POPULATION	12 982 000 000	12 982 000 000
TRAVAIL ET EMPLOI	1 127 000 000	1 127 000 000
AFFAIRES SOCIALES	1 932 000 000	1 974 000 000
PROMOTION FEMININE	60 000 000	67 500 000
SOLIDARITE NATIONALE	-	-
RESSOURCES HUMAINES	168 000 000	168 000 000
OPT		
TOTAL GENERAL	185 500 000 000	197 800 000 000

Source : DGB.

8-2. RECAPITULATION FONCTIONNELLE DES DEPENSES DE MAIN D'ŒUVRE
(En francs cfa courants)

	TITRE 3	
	LFI 2000	LFR 2000
	Main d'œuvre	Main d'œuvre
DEPENSES COMMUNES	1 224 197 729	1 220 315 697
POUVOIRS PUBLICS	5 391 630 324	5 393 742 324
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	556 852 000	556 852 000
SENAT	1 744 580 000	1 744 580 000
ASSEMBLEE NATIONALE	2 256 227 000	2 256 227 000
HAUTES JURIDICTIONS	25 410 480	25 410 480
COUR CONSTITUTIONNELLE	93 202 000	93 202 000
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	479 889 228	479 889 228
CONSEIL NATIONAL COMMUNICATION	68 718 000	68 718 000
CONSEIL NATIONAL DEMOCRATIE	-	-
CONSEIL NATIONAL SECURITE	6 000 000	6 000 000
CABINETS POLITIQUES	63 360 000	65 472 000
VICE PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	38 490 000	38 490 000
PRIMATURE	58 901 616	58 901 616
ADMINISTRATIONS DE SOUVERAINETE	2 526 810 488	2 526 810 488
RELATIONS AVEC INSTITUTIONS CONSTI-	8 586 000	8 586 000
JUSTICE	109 635 584	109 635 584
CONTROLE D'ETAT	15 660 000	15 660 000
AFFAIRES ETRANGERES	2 392 928 904	2 392 928 904
DEFENSE	306 000 451	306 000 451
DEFENSE NATIONALE	300 935 611	300 935 611
GARDE REPUBLICAINE	-	-
SECURITE MOBILE	5 064 840	5 064 840
ADMINISTRATION GENERALE	766 788 980	766 788 980
FONCTION PUBLIQUE	58 410 000	58 410 000
INTERIEUR ET DECENTRALISATION	407 335 000	407 335 000
COMMUNICATION	241 737 580	241 737 580
POLICE NATIONALE	59 306 400	59 306 400
SECURITE PENITENTIAIRE	-	-
ADMINISTRATION ECONOMIQUE	832 624 829	832 624 829
FINANCES & BUDGET	427 292 053	427 292 053
PETITES & MOYENNES ENTREPRISES	17 474 400	17 474 400
PLANIFICATION	92 058 000	92 058 000
ECONOMIE	55 021 600	55 021 600
COMMERCE, CONSOMMATION & IND-	75 232 320	75 232 320
ENVIRONNEMENT & PROTECT°NATURE	4 020 000	4 020 000
CADASTRE	160 488 456	160 488 456
PARTICIPATIONS	1 038 000	1 038 000
ADMINISTRATION DU DEVELOPPEMENT	3 407 968 016	3 407 968 016
AGRICULTURE ELEVAGE & DEVELOP	373 615 828	373 615 828
EAUX ET FORETS ET PECHE	385 049 300	385 049 300
MINES	66 859 308	66 859 308
EQUIPEMENT ET CONSTRUCTION	2 314 748 896	2 314 748 896
HABITAT ET LOGEMENT	15 507 960	15 507 960
ENERGIE & RESSOURCES HYDRAULIQ	13 716 000	13 716 000
HYDROCARBURES	136 260 400	136 260 400
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	15 918 540	15 918 540
URBANISME AMENAGEMENTS FONCIERS	86 291 784	86 291 784
ADMINISTRATION DES TRANSPORTS	208 465 776	210 235 776
TRANSPORTS	40 861 200	42 631 200
AVIATION CIVILE	32 921 976	32 921 976
TOURISME ET LOISIRS	44 687 400	44 687 400
MARINE MARCHANDE	89 995 200	89 995 200

ADMINISTRATION DE L' EDUCATION	1 981 160 779	1 981 160 779
EDUCATION NATIONALE	1 165 266 151	1 165 266 151
FORMATION PROFESSIONNELLE	6 384 000	6 384 000
JEUNESSE ET SPORTS	69 710 000	69 710 000
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	652 743 100	652 743 100
CULTURE ET ARTS	34 849 908	34 849 908
RECHERCHE SCIENTIFIQUE	-	-
EDUCATION POPULAIRE	52 207 620	52 207 620
LOISIRS	-	-
ADMINISTRATIONS SOCIALES	2 554 352 660	2 554 352 660
SANTE PUBLIQUE ET POPULATION	2 075 192 168	2 075 192 168
TRAVAIL ET EMPLOI	99 604 652	99 604 652
AFFAIRES SOCIALES	340 454 000	340 454 000
PROMOTION FEMININE	23 788 520	23 788 520
SOLIDARITE NATIONALE	5 137 320	5 137 320
RESSOURCES HUMAINES	4 176 000	4 176 000
OPT	6 000 000	6 000 000
TOTAL GENERAL	17 500 000 000	19 200 000 000

Source : DGB.

8-3. RECAPITULATION FONCTIONNELLE DES DEPENSES DES BIENS & SERVICES
(En francs cfa courants)

TITRE 4

	LFI 2000	LFR 2000
	Biens & services	Biens & services
DEPENSES COMMUNES	48 364 976 441	48 099 043 441
POUVOIRS PUBLICS	13 259 422 750	12 774 216 750
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	3 775 503 250	3 467 168 250
SENAT	2 553 177 500	2 553 177 500
ASSEMBLEE NATIONALE	4 520 218 000	4 520 218 000
HAUTES JURIDICTIONS	278 935 500	252 911 500
COUR CONSTITUTIONNELLE	430 900 000	415 900 000
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	310 610 000	297 610 000
CONSEIL NATIONAL COMMUNICATION	363 890 000	348 890 000
CONSEIL NATIONAL DEMOCRATIE	39 750 000	34 350 000
CONSEIL NATIONAL SECURITE	117 400 000	107 660 000
CABINETS POLITIQUES	-	-
VICE PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	141 163 500	125 119 500
PRIMATURE	727 875 000	651 212 000
ADMINISTRATIONS DE SOUVERAINETE	6 803 063 650	6 708 808 650
RELATIONS AVEC INSTITUTIONS CONSTI- JUSTICE	23 300 000	19 190 000
545 429 500	521 625 500	
CONTROLE D'ETAT	56 097 500	51 530 500
AFFAIRES ETRANGERES	6 178 236 650	6 116 462 650
DEFENSE	15 159 986 000	14 437 497 000
DEFENSE NATIONALE	12 444 836 000	11 767 517 000
GARDE REPUBLICAINE	2 230 000 000	2 216 667 000
SECURITE MOBILE	485 150 000	453 313 000
ADMINISTRATION GENERALE	5 777 331 800	5 559 014 800
FONCTION PUBLIQUE	354 628 300	313 278 300
INTERIEUR ET DECENTRALISATION	722 727 500	697 698 500
COMMUNICATION	2 143 619 500	2 060 411 500
POLICE NATIONALE	1 685 806 000	1 637 105 000
SECURITE PENITENTIAIRE	870 550 500	850 521 500
ADMINISTRATION ECONOMIQUE	4 126 281 029	3 789 680 029
FINANCES & BUDGET	2 895 212 054	2 659 136 054
PETITES & MOYENNES ENTREPRISES	51 574 000	43 999 000
PLANIFICATION	313 040 750	283 036 750
ECONOMIE	185 916 000	169 348 000
COMMERCE, CONSOMMATION & IND- ENVIRONNEMENT & PROTECT°NATURE	445 854 000	409 861 000
111 360 500	105 145 500	
CADASTRE	120 661 000	117 103 000
PARTICIPATIONS	2 662 725	2 050 725
ADMINISTRATION DU DEVELOPPEMENT	7 795 249 640	7 862 499 640
AGRICULTURE ELEVAGE & DEVELOP	181 905 640	172 995 640
EAUX ET FORETS ET PECHE	448 125 000	416 914 000
MINES	96 722 000	83 718 000
EQUIPEMENT ET CONSTRUCTION	6 167 338 000	6 328 460 000
HABITAT ET LOGEMENT	141 215 500	128 197 500
ENERGIE & RESSOURCES HYDRAULIQ	30 520 000	27 012 000
HYDROCARBURES	646 203 500	629 930 500
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	10 669 500	8 763 500
URBANISME AMENAGEMTS FONCIERS	72 550 500	66 508 500
ADMINISTRATION DES TRANSPORTS	516 802 500	482 966 500
TRANSPORTS	163 555 500	154 446 500
AVIATION CIVILE	68 020 500	63 516 500
TOURISME ET LOISIRS	119 410 500	108 612 500
MARINE MARCHANDE	165 816 000	156 391 000

ADMINISTRATION DE L' EDUCATION	13 671 495 040	13 052 367 040
EDUCATION NATIONALE	8 239 538 000	7 849 381 000
FORMATION PROFESSIONNELLE	10 857 000	9 389 000
JEUNESSE ET SPORTS	304 792 540	287 835 540
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	4 870 553 500	4 675 579 500
CULTURE ET ARTS	194 161 000	182 216 000
RECHERCHE SCIENTIFIQUE	-	-
EDUCATION POPULAIRE	47 192 500	44 455 500
LOISIRS	4 400 500	3 510 500
ADMINISTRATIONS SOCIALES	17 025 391 150	16 133 906 150
SANTE PUBLIQUE ET POPULATION	14 674 015 500	13 849 693 500
TRAVAIL ET EMPLOI	259 552 000	241 538 000
AFFAIRES SOCIALES	320 886 250	300 060 250
PROMOTION FEMININE	91 656 900	85 332 900
SOLIDARITE NATIONALE	1 637 253 000	1 621 565 000
RESSOURCES HUMAINES	13 027 500	11 116 500
OPT	29 000 000	24 600 000
TOTAL GENERAL	132 500 000 000	128 900 000 000

Source : DGB.

8-4 RECAPITULATION FONCTIONNELLE DES BESOINS DE TRANSFERTS ET SUBVENTIONS
(En francs cfa courants)

TITRE 5

	LFI 2000	LFR 2000
	Transferts	Transferts
DEPENSES COMMUNES	68 242 298 000	79 642 298 000
POUVOIRS PUBLICS	298 749 000	298 749 000
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	45 194 000	45 194 000
SENAT	120 680 000	120 680 000
ASSEMBLEE NATIONALE	119 775 000	119 775 000
HAUTES JURIDICTIONS	3 100 000	3 100 000
COUR CONSTITUTIONNELLE	5 000 000	5 000 000
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL	5 000 000	5 000 000
CONSEIL NATIONAL COMMUNICATION	-	-
CONSEIL NATIONAL DEMOCRATIE	-	-
CONSEIL NATIONAL SECURITE	-	-
CABINETS POLITIQUES	-	-
VICE PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	-	-
PRIMATURE	-	-
ADMINISTRATIONS DE SOUVERAINETE	1 156 460 000	1 156 460 000
RELATIONS AVEC INSTITUTIONS CONSTI-	-	-
JUSTICE	380 000 000	380 000 000
CONTROLE D'ETAT	-	-
AFFAIRES ETRANGERES	776 460 000	776 460 000
DEFENSE	149 000 000	149 000 000
DEFENSE NATIONALE	145 000 000	145 000 000
GARDE REPUBLICAINE	4 000 000	4 000 000
SECURITE MOBILE	-	-
ADMINISTRATION GENERALE	1 150 938 000	1 150 938 000
FONCTION PUBLIQUE	231 600 000	231 600 000
INTERIEUR ET DECENTRALISATION	669 876 000	669 876 000
COMMUNICATION	237 042 000	237 042 000
POLICE NATIONALE	12 420 000	12 420 000
SECURITE PENITENTIAIRE	-	-
ADMINISTRATION ECONOMIQUE	3 556 200 000	3 556 200 000
FINANCES & BUDGET	2 588 000 000	2 588 000 000
PETITES & MOYENNES ENTREPRISES	100 000 000	100 000 000
PLANIFICATION	162 000 000	162 000 000
ECONOMIE	-	-
COMMERCE, CONSOMMATION & IND-	621 800 000	621 800 000
ENVIRONNEMENT & PROTECT°NATURE	46 000 000	46 000 000
CADASTRE	38 400 000	38 400 000
PARTICIPATIONS	-	-
ADMINISTRATION DU DEVELOPPEMENT	156 054 000	156 054 000
AGRICULTURE ELEVAGE & DEVELOP	73 700 000	73 700 000
EAUX ET FORETS ET PECHE	21 354 000	21 354 000
MINES	-	-
EQUIPEMENT ET CONSTRUCTION	-	-
HABITAT ET LOGEMENT	24 000 000	24 000 000
ENERGIE & RESSOURCES HYDRAULIQ	19 000 000	19 000 000
HYDROCARBURES	18 000 000	18 000 000
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	-	-
URBANISME AMENAGEMTS FONCIERS	-	-
ADMINISTRATION DES TRANSPORTS	2 687 106 000	2 687 106 000
TRANSPORTS	1 300 000 000	1 300 000 000
AVIATION CIVILE	1 218 767 000	1 218 767 000
TOURISME ET LOISIRS	17 353 000	17 353 000
MARINE MARCHANDE	150 986 000	150 986 000

ADMINISTRATION DE L' EDUCATION	12 275 661 000	12 275 661 000
EDUCATION NATIONALE	4 122 961 000	4 122 961 000
FORMATION PROFESSIONNELLE	500 000 000	500 000 000
JEUNESSE ET SPORTS	221 700 000	221 700 000
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	6 271 000 000	6 271 000 000
CULTURE ET ARTS	310 000 000	310 000 000
RECHERCHE SCIENTIFIQUE	850 000 000	850 000 000
EDUCATION POPULAIRE	-	-
LOISIRS	-	-
ADMINISTRATIONS SOCIALES	2 827 534 000	2 927 534 000
SANTE PUBLIQUE ET POPULATION	1 594 104 000	1 594 104 000
TRAVAIL ET EMPLOI	228 430 000	328 430 000
AFFAIRES SOCIALES	500 000 000	500 000 000
PROMOTION FEMININE	-	-
SOLIDARITE NATIONALE	505 000 000	505 000 000
RESSOURCES HUMAINES	-	-
OPT	-	-
TOTAL GENERAL	92 500 000 000	104 000 000 000

Source : DGB.

**ANNEXE 9 : ENTREPRISES DU PROGRAMME DE PRIVATISATION
/DESENGAGEMENT POUR L'AN 2000**

N°	ENTREPRISES	Part de l'Etat EN %	Observations
1	Office des Ports et Rades du Gabon (OPRAG)	100	En cours de lancement
2	Air Gabon	80	Audit achevé
3	Gabon Informatique	74	Liquidation en voie d'achèvement
4	Société de Développement d'Agriculture au Gabon (AGROGABON)	93	Appel d'offres lancé
5	Office des Postes et Télécommunications	100	Privatisation de Gabon télécom lancée
6	Société de Développement d'Hévéaculture (HEVEGAB)	95	Lancement imminent de l'appel d'offres
7	Société Nationale d'Acconage et de Transit (SNAT)	51	En cours d'évaluation
8	Société Industrielle et Avicole d'Elevage de Boumango (SIAEB)	34	Liquidation et cession d'actifs imminentes
9	Société PIZO de Formulation de Lubrifiants (PIZOLUB)	49	En cours après fusion avec SOGAFUTS
10	Société Gabonaise de Fûts (SOGAFUTS)	39	En cours après fusion avec PIZOLUB
11	Société Meunière et Avicole du Gabon (SMAG)	30	En cours de cession
12	SOGADEL	97	En cours, même schéma que SIAEB
13	EAULECO	77	En cours
14	AGRIPOG	66	A lancer

Source : Comité de Privatisation